



CLASS | Conférence Latine
des Affaires
Sanitaires et Sociales

CORONAVIRUS

Message urgent à la population des Directeurs cantonaux de la santé de Suisse romande et du Tessin

La propagation du virus COVID 19 est très rapide en Suisse.

On fait face à un doublement des cas tous les 2 jours.

Le nombre de personnes nécessitant des soins va drastiquement augmenter ces prochains jours.

A cette vitesse, le système de santé suisse **va être saturé très rapidement**. Même si des capacités supplémentaires de prise en charge pourront être créées, la surcharge du système risque de mettre à mal la prise en charge des malades, qu'ils soient atteints du virus ou qu'ils aient **besoin d'autres soins** (infarctus, AVC, accidents de la route, cancer, etc.).

RALENTIR la propagation du virus est notre seule chance de pouvoir faire face à cette épidémie et préserver un système de santé capable de répondre aux besoins de soins de chacune et chacun.

**Ralentir la progression du virus, c'est MAINTENANT !
Et c'est la RESPONSABILITÉ de toutes et tous !**



Pour cela il est indispensable de respecter strictement les consignes émises par la Confédération et les cantons. Les Directeurs de la santé rappellent avec force et conviction les consignes suivantes :

Pour les personnes à risque de faire des complications en cas d'infection par ce virus (personnes de plus de 65 ans et celles souffrant déjà d'une maladie) :

- 1/ Protégez-vous !
Restez chez vous autant que possible !
- 2/ Limitez les contacts au maximum et respectez une distance stricte de 2 mètres avec vos interlocuteurs.
- 3/ N'entrez pas en contact avec des personnes malades.
- 4/ Lavez-vous les mains fréquemment et respectez les consignes d'hygiène.

Pour les autres personnes :

- 1/ Respectez strictement les consignes d'hygiène et de lavage des mains.
- 2/ Respectez strictement les distances avec vos interlocuteurs.
- 3/ Dans toute la mesure du possible, ne vous rassemblez pas; et dans tous les cas, respectez les distances entre les personnes réunies.
- 4/ Si vous toussiez ou avez de la fièvre, restez chez vous.



Plus ces consignes seront respectées, plus les personnes à risque de souffrir de ce virus et peut-être d'en mourir seront protégées.

Choisir d'adopter ces comportements c'est protéger toute personne qui aura besoin du système de santé ces prochaines semaines, que cette personne soit malade du COVID 19 ou qu'elle ait une autre maladie.

Chacune ou chacun pourrait être concerné.

Faisons un véritable effort maintenant. Soyons solidaires.



Alain Schnegg
Conseiller d'État, Berne
Directeur de la santé, des affaires sociales
et de l'intégration



Anne-Claude Demierre
Conseillère d'Etat, Fribourg
Direction de la santé et
des affaires sociales DSAS



Rebecca Ruiz
Conseillère d'État, Vaud
Cheffe du Département de la santé
et de l'action sociale



Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'État, Valais
Cheffe du Département de la santé,
des affaires sociales et de la culture



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Laurent Kurth
Conseiller d'État, Neuchâtel
Département des finances et de la santé



Mauro Poggia
Conseiller d'État, Genève
Département de la sécurité,
de l'emploi et de la santé (DSES)



Jaques Gerber
Conseiller d'État, Jura
Département de l'économie
et de la santé



Raffaele De Rosa
Conseiller d'État, Tessin
Directeur du Département de la santé
et de l'action sociale